

Prénom		Nom		Numéro du contrat	
Adresse de résidence permanente (ne pas utiliser une boîte postale ou une adresse portant la mention «à l'attention de», à moins que ce ne soit votre unique adresse)					Appartement ou bureau
Ville		Province/État	Pays		Code postal/Code zip

Adresse postale Comme ci-dessus

Numéro et rue			Appartement ou bureau		
Ville		Province/État	Pays		Code postal/Code zip

- Tous les titulaires/propriétaires de compte individuel doivent remplir le présent formulaire, quel que soit leur citoyenneté ou leur lieu de résidence actuel.
- Les institutions financières canadiennes doivent, conformément à la partie XVIII (Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA) et à la partie XIX (Norme commune de déclaration – NCD) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), utiliser les renseignements fournis sur le présent formulaire pour déterminer si elles doivent signaler votre compte financier à l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC peut transmettre ces renseignements au gouvernement d'un autre pays ou territoire dont vous êtes le résident aux fins de l'impôt. De plus, si vous êtes une personne des États-Unis (soit un citoyen ou un résident des États-Unis aux fins de l'impôt), l'ARC peut transmettre les renseignements concernant votre compte à l'Internal Revenue Service (IRS).
- Remplissez toutes les sections qui s'appliquent à votre situation.
- Vous devez nous informer de tout changement dans les 30 jours et remplir un nouveau formulaire [Autocertification fiscale internationale d'un particulier \(4573-F\)](#). Nous entendons ainsi tout changement qui a une incidence sur votre résidence fiscale à l'extérieur du Canada, comme un changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Nous mettrons nos dossiers à jour lorsque vous nous aviserez d'un changement.

Nous utiliserons les renseignements figurant dans le présent formulaire pour déterminer si nous devons signaler votre compte à l'ARC. Si vous ne remplissez pas ce formulaire, nous pourrions devoir signaler votre compte à l'ARC.

1 Autocertification

La plupart des pays se basent sur le **lieu de résidence** pour imposer les particuliers et les entités. En règle générale, une personne est assujettie aux lois fiscales de son pays ou territoire de résidence. Il est possible d'être résident de plus d'un pays ou territoire aux fins de l'impôt. Un résident d'un pays ou territoire peut également être un non-citoyen qui détient une carte de résident permanent, une «carte verte» américaine par exemple. On peut également être un résident d'un pays ou d'un territoire selon le type de visa qu'on détient. Tous les pays ont leurs propres règles pour déterminer si l'on est un de ses résidents et assujetti à ses règles fiscales. Ces règles et leur application peuvent être très compliquées. Par conséquent, nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal bien informé des règles qui s'appliquent dans le pays en question.

Nota :

- Si votre pays ou territoire de résidence fiscale n'est pas le Canada et que vous n'avez pas de numéro d'identification fiscal (NIF) de ce pays ou territoire lorsque vous remplissez le présent formulaire, vous devez présenter une demande pour obtenir un NIF dans les 90 jours.
- Vous devez transmettre votre NIF à la Financière Sun Life dans les 15 jours où vous l'aurez reçu.
- Si vous ne nous fournissez pas votre NIF, vous pourriez devoir payer une pénalité en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- S'il vous faut plus d'espace pour toute section de ce formulaire, remplissez les sections en question sur un nouveau formulaire [Autocertification fiscale internationale d'un particulier \(4573-F\)](#).



1 Autocertification (suite)

- Si vous n'avez pas fourni une pièce d'identité valide délivrée par le gouvernement à la Financière Sun Life dans les 30 derniers jours, veuillez fournir l'une des pièces d'identité sur laquelle figurent votre nom et votre adresse afin de prouver que vous êtes un résident du de votre pays ou territoire aux fins de l'impôt.
- Voici les documents considérés comme preuves documentaires acceptables :
 - un passeport
 - une carte d'identité nationale
 - un permis de conduire
 - une carte d'assurance-maladie provinciale (si la loi provinciale ne l'interdit pas)
 - un acte de naissance fourni par un particulier âgé de moins de 21 ans
 - une carte attestant l'âge de la majorité émise par le gouvernement
 - une carte de citoyenneté canadienne
 - une Fiche relative au droit d'établissement (IMM1000)
 - une Confirmation de résidence permanente (IMM 5292) émise avant le 1er janvier 2004
 - une carte de résident permanent
 - une carte d'identité des Forces armées canadiennes
 - un certificat du statut d'Indien émis par le gouvernement
 - une carte d'identité avec photo de l'Alberta
 - une carte d'identité de la Colombie-Britannique
 - une carte d'identité avec photo du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
 - une carte d'identité avec photo de la Nouvelle-Écosse
 - une carte d'identité volontaire de l'Île-du-Prince-Édouard
 - une carte d'identité obligatoire avec photo de la Saskatchewan
 - une carte d'identité du Manitoba
 - une carte NEXUS

Titulaire ou propriétaire du compte/bénéficiaire/cessionnaire

Prénom	Nom	Numéro d'assurance sociale (NAS)	Date de naissance (jj-mm-aaaa)
FATCA Êtes-vous un résident des États-Unis aux fins de l'impôt (statut qui s'applique aussi à un citoyen des États-Unis)? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui, veuillez fournir le numéro d'identification fiscal (NIF) américain.		Numéro d'identification fiscal américain	
NCD Êtes-vous résident d'un pays ou territoire autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui, veuillez indiquer le pays ou territoire de votre résidence fiscale et votre numéro d'identification fiscal (NIF). Si vous n'avez pas de numéro d'identification fiscal (NIF), indiquez pourquoi : <input type="checkbox"/> Raison A : J'ai fait une demande pour obtenir un NIF, mais je ne l'ai pas encore reçu. <input type="checkbox"/> Raison B : Le pays/territoire où j'habite aux fins de ma résidence fiscale n'émet pas de NIF. <input type="checkbox"/> Autre : Veuillez préciser _____			
Résidence fiscale			
Numéro d'identification fiscal			

2 Visiteurs temporaires aux États-Unis

Section facultative, à remplir seulement s'il y a lieu, comme dans le cas de certains particuliers canadiens (par exemple, personnes retraitées ou «retraités migrants» et étudiants) qui passent beaucoup de temps en visite aux États-Unis. La présente déclaration est valide jusqu'à celle des dates suivantes qui survient en premier (1) jusqu'à la fin de la 7e année civile suivant celle de la production de la déclaration ou (2) jusqu'à ce que la déclaration ne soit plus valide, par exemple parce que le particulier est devenu une personne des États-Unis (citoyen des États-Unis ou résident des États-Unis aux fins de l'impôt).

Prénom	Nom
Je déclare que je suis un résident du Canada aux fins de l'impôt. Je déclare aussi que toute adresse ou tout numéro de téléphone aux États-Unis associé à ce compte n'existe ou ne sera utilisé que dans le cadre de visites temporaires que je fais aux États-Unis en tant que résident du Canada et jamais, en aucun cas, en tant que résident des États-Unis aux fins de l'impôt ou en tant que citoyen des États-Unis. J'accepte d'aviser la Financière Sun Life de tout événement qui rendrait cette déclaration fausse ou trompeuse. <input type="checkbox"/> Cochez si vous faites cette déclaration.	

3 Déclaration et signature du titulaire ou propriétaire du compte/bénéficiaire/cessionnaire

Déclaration de la Financière Sun Life en matière de protection des renseignements personnels pour le Canada

Pour le groupe Sun Life, la protection de vos renseignements personnels est une priorité. Nous conservons de façon confidentielle des renseignements personnels sur vous et sur les produits et services que vous avez souscrits auprès de notre organisation, pour vous offrir des produits et services de placement, d'assurance et de retraite qui vous aideront à atteindre vos objectifs financiers à toutes les étapes de votre vie. Pour y arriver, nous devons recueillir, utiliser et transmettre vos renseignements personnels à des fins de tarification, d'administration, d'évaluation des dossiers de règlement, de protection contre la fraude, les erreurs ou les fausses représentations, ainsi qu'à des fins juridiques, réglementaires ou contractuelles. Cela peut nous aider aussi à vous informer sur d'autres produits et services qui pourraient répondre à vos besoins en constante évolution. Les seules personnes qui ont accès à vos renseignements personnels sont nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers) et les tiers fournisseurs de services, de même que nos réassureurs. Toute personne que vous aurez autorisée pourra également avoir accès à vos renseignements personnels. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur du Canada, et vos renseignements personnels pourraient alors être régis par les lois qui sont en vigueur dans d'autres pays. Vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, le cas échéant, nous demander par écrit d'y apporter des corrections. Pour en savoir davantage sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, visitez le www.sunlife.ca/confidentialite.

Je déclare que les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Signature du titulaire ou du propriétaire du compte/bénéficiaire/cessionnaire X	Date (jj-mm-aaaa)
--	-------------------

Veillez retourner à :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie 227, rue King Sud, C.P. 1601, succ. Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C5